Spécial

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Les cahiers du Canard Libéré

Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

■ Ces martyrs de l'indépendance du Maroc

Zerktouni, Roudani, Ben Abdellah et les autres

P.4/6

■ **Quand Lyautey faisait la différence entre le Maroc et l'Algérie...**

P.6

Commémoration du 66ème anniversaire de l'indépendance

Les nouvelles batailles du Maroc

EDITO

par Abdellah Chankou

Les nouvelles batailles du Maroc

Les nihilistes vous diront sur un ton se voulant convaincant que le Maroc, ce pays des paradoxes par excellence, n'a pas fait grand-chose en 65 ans d'indépendance, tout en s'employant à brosser un tableau noir de la situation nationale. A les entendre argumenter, tous les (mauvais) ingrédients sont réunis pour que vous envisagiez sérieusement de quitter, si vous êtes un père de famille, le pays avec armes, femmes, enfants et bagages vers des cieux supposés plus cléments.

Ces pessimistes sur commande prennent souvent prétexte des insuffisances et autres dysfonctionnements qui plombent le pays pour le présenter sous un jour apocalyptique. Or, la réalité est beaucoup plus nuancée qu'elle n'est dépeinte par ces oiseaux de mauvais augure qui pérorent dans les salons en comité restreints ou déversent leur fiel sur le pays via, soi-disant, des analyses savantes.

En Plus de 60 ans d'indépendance, le Maroc a réalisé, n'en déplaise aux partisans invétérés du « verre à moitié vide », des progrès dans plusieurs domaines qui lui permettent aujourd'hui, malgré les insuffisances constatées çà et là, de prétendre à un rang plus flatteur sur l'échelle du développement.

Il eut d'abord dans le domaine des droits de l'homme - dont le respect a connu au cours des dernières années un progrès notable - la création de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) qui a permis aux Marocains, à travers un sérieux travail de mémoire, de se réconcilier avec leur passé pour mieux se projeter dans l'avenir. L'avenir c'est, sans conteste, le développement économique et social où le Maroc a accusé un retard considérable à cause notamment des années de plomb et du dérèglement éducatif provoqué par l'arabisation des programmes. Un retard chronique que S.M le Roi Mohammed VI s'est attelé, dès son accession au trône en juillet 1999, à rattraper en lançant plusieurs initiatives visant à résorber le déficit social, mesures parmi lesquelles figure l'initiative nationale de développement humain (INDH), destinée à aider les couches vulnérables, que ce soit dans les villes ou les campagnes, à se prendre en charge à travers le soutien d'activités génératrices de revenus. Sur ce plan, la réussite est remarquable puisque ce chantier, qui reste perfectible, a permis de faire reculer la pauvreté dans le pays, avant que la pandémie du Covid-19 ne vienne provoquer une urgence sociale sans précédent en creusant un peu plus les inégalités qui restent flagrantes.

Le véritable défi réside dans la capacité des gouvernants à faire en sorte que les fruits de la croissance économique, dont le taux doit être à deux chiffres, pour que le Royaume prétende réellement au statut de pays émergents, puissent profiter à tous les citoyens, et non pas seulement à une petite minorité. A cet égard, le gouvernement est appelé plus que jamais à mieux se préparer au monde post-Covid qui émerge sous les décombres de la crise sanitaire en positionnant le Royaume, fort de sa stabilité politique inestimable et de sa position stratégique inespérée, pour en faire un hub des échanges régional et un pôle mondial d'investissement dans les industries d'avenir. La prospérité sinon pour tous du moins pour le grand nombre est à ce prix.

C'est en étant conscient de ces atouts non négligeables que le Maroc, sous l'impulsion royale, a consenti de gros efforts dans le domaine des infrastructures notamment portuaires (Tanger Med, Nador West Med en devenir et port Dakhla Atlantique…), ferroviaires (la Ligne à grande vitesse), autoroutières et aussi dans le domaine énergies propres (le complexe Noor).

Objectif : mettre le pays sur les rails du décollage économique en attirant les investisseurs étrangers. La mayonnaise commence à prendre puisque le pays devient désormais la destination privilégiée des constructeurs aussi bien automobiles qu'aéronautiques. Cette ouverture sur la dynamique des délocalisations à haute valeur ajoutée doit impérativement s'accompagner d'une politique volontariste en la matière.

Le but étant d'encourager le « produire local » et réduire le fardeau des importations qui creuse dans des proportions ahurissantes le déficit commercial. L'un des principaux enjeux de l'après Covid est justement d'assurer au Maroc une autonomie stratégique dans des secteurs essentiels et de ne pas rester à la merci de la Chine, comme c'est le cas aujourd'hui, pour son consommable industriel et technologique. Dans un contexte mondial marqué par l'explosion sans précédent des prix des matières premières et du transport maritime sur fond de difficultés d'approvisionnement, il est salutaire de prendre le contrôle de son destin national. Il y va de la sécurité du pays et de son avenir. Les recommandations du rapport sur le nouveau modèle de développement recoupent dans bien des aspects cette nécessité de cesser de sous-traiter aux autres les produits qui exigent un know-how pointu. Devenir une terre inventive ne se décrète pas. Cela se construit en tenant le bon bout : l'investissement dans le capital humain et avec en parallèle, pour gagner du temps, la conclusion de partenariats win-win de transfert technologique. L'homme marocain est connu pour son potentiel créatif qu'il utilise hélas pour monter des combines et autres astuces, faute de sa canalisation dans des domaines productifs avec le soutien actif d'un État stratège qui trace un cap industriel ambitieux …

Tout comme l'assistanat, le sous-développement n'est pas une fatalité. Mais la trajectoire d'un pays est déterminée généralement par les choix de ses décideurs: Rester une destination moins disante des petites mains ou devenir la nation à haute valeur ajoutée des cerveaux. Sans conteste, le Roi Mohammed VI nourrit de grands desseins pour le royaume et son peuple. Ce qu'il n'a de cesse de montrer, depuis son accession au Trône, par les chantiers d'envergure qu'il lance et les accords de partenariat qu'il initie. Au gouvernement de transformer l'essai de la vision royale par le suivi et la mise en œuvre.

Terre des braves, le Maroc millénaire, debout malgré l'adversité et les coups bas, qui tel un roseau plie mais ne se brise pas, a arraché son indépendance en 1956 au prix de moult sacrifices. L'immense défi consiste aujourd'hui à œuvrer d'arrache-pied en vue d'acquérir sa souveraineté dans des secteurs-clés.

Reste à désenclaver les régions du Maroc profond par l'accélération du rythme du maillage autoroutier et ferroviaire tout en accompagnant ces chantiers d'une politique d'aménagement du territoire plus ambitieuse pour mieux agir sur les mutations économiques et sociologiques. La régionalisation avancée, adoptée par les pouvoirs publics comme un choix irréversible, est censée justement valoriser le potentiel des territoires en augmentant leur attractivité. Tout un programme dont la réussite est tributaire essentiellement des hommes en charge de son exécution. Force est de constater qu'à ce niveau-là, le registre des élites locales est passablement dégarni à cause de la crise structurelle qui frappe la classe politique. On revient toujours aux hommes, le talon d'Achille du Maroc. On sait construire selon les normes les plus modernes des routes, des bâtiments, des hôtels et des ports. Reste à bâtir la mère des chantiers. L'homme dans toutes ses dimensions. ●

Terre des braves, le Maroc millénaire, debout malgré l'adversité et les coups bas, qui tel un roseau plie mais ne se brise pas, a arraché son indépendance en 1956 au prix de moult sacrifices. L'immense défi consiste aujourd'hui à œuvrer d'arrache-pied en vue d'acquérir sa souveraineté dans des secteurs-clés.

À l'occasion de la fête de l'indépendance

Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement au Glorieux Trône Alaouite.

OCP

www.ocpgroup.ma

Ces martyrs de l'indépendance du Maroc

Zerktouni, Roudani, Ben Abdellah et les autres

La colonisation a enfanté de grandes figures de la résistance qui se sont sacrifiées pour que le Maroc se libère du joug de la colonisation et de l'oppression. En voici quelques noms passés à la postérité.

Allal Ben Abdellah

Allal Ben Abdellah se fait connaître le jour de sa mort. Le 11 septembre 1953, cet artisan, tantôt peintre tantôt cordonnier, originaire de Guercif, n'a aucune action de résistance à son actif. Militant de base du parti de l'Istiqlal à Akkari à Rabat, il décide de faire le kamikaze contre le sultan malvenu, Mohamed Ben Arafa. Ce dernier se dirige alors à la prière du vendredi à la mosquée du Méchouar. Ben Abdellah se met sur la route du cortège, à bord de la Ford cabriolet immatriculée 2460 MA 9, qu'il vient d'acheter à cette fin. Intercepté par le sous-officier Robert King, il est abattu, poignard à la main, par l'officier (algérien) Mohamed Belhouari.

Houmane Fetouaki

Le commerçant Mohamed Ben Brik Ben Brahim (plus connu sous le nom de Houmane Fetouaki) a 52 ans lorsqu'il est contacté pour prêter main forte à la lutte armée à Marrakech. Deux raisons principales expliquent son recrutement : sa relation familiale avec le pacha Thami Glaoui et son grand attachement très discret à la cause nationale. Entre février et juillet 1954, il monte un réseau local qui mène des opérations spectaculaires. Coup sur coup, il cible, sans succès, Glaoui lui-même, blesse Ben Arafa, rate de peu le Résident général Guillaume en visite à la ville et abat le commissaire Maurice Monnier. Mais, suite à l'assassinat du contrôleur civil Thivend, son réseau est démantelé. Fetouaki sera condamné à mort et passé par les armes le 9 avril 1955.

Ahmed Ou Moha Al Hansali

Petit agriculteur, Sidi Ahmed Ahansal (dit Al Hansali) fait parler de lui le 13 mai 1951, lorsqu'il intercepte un véhicule de colons, leur tire dessus et met la main sur les armes en leur possession. Il multiplie alors les assauts contre des caïds, des contrôleurs civils mais aussi de simples propriétaires terriens. La presse de l'époque le surnomme "le tueur de Tadla". Dans la région, il fait l'objet d'une traque à l'aveuglette à laquelle prennent part plusieurs centaines de soldats. Sa tête sera mise à prix : un million de francs. Finalement, il tombe avec son frère d'armes, Mohamed Smiha, le 23 juillet 1951. Interrogés et torturés sous le regard de Pascal Boniface en personne, les deux braves résistants seront exécutés le 16 février 1952.

Brahim Roudani

Dès 1952, Si Adi Addou Ben Brahim, alias Brahim Roudani, prend la tête de la résistance casablancaise. Membre fondateur d'Al Mounaddama assyria (l'Organisation secrète), ce riche commerçant ne porte pas dans son cœur la direction de l'Istiqlal qu'il trouve trop bourgeoise à son goût.
La force de Roudani réside dans sa capacité à catalyser les cellules de la résistance . Depuis Casablanca, il joue un rôle crucial dans l'encadrement de la résistance rurale, via un réseau d'épiciers de sa ville d'origine, Taroudant. Arrêté puis torturé au centre de détention Darkoum en juin 1954, il en sort affaibli. A l'orée de l'Indépendance, il tente de jouer les médiateurs pour réunifier les factions armées. Jugé populiste et peu fiable, il est attaqué et abattu par quatre membres du Croissant noir marocain le 5 juillet 1956.

Mohamed Zerktouni

Ce jeune menuisier de de l'ancienne médina de Casablanca est un personnage fascinant. Membre dirigeant de l'Istiqlal à Casablanca, il est à l'origine du démantèlement d'une structure de lutte armée. En 1951, il figure parmi les fondateurs, aux côtés d'Abderrahmane Senhaji, de l'Organisation secrète (0S). Il s'occupe de la constitution des cellules, s'emploie à se débrouiller des armes et de les convoyer vers Marrakech. Rompu aux techniques du maquis, il esquive les coups de filet de la police coloniale suite à plusieurs faits d'armes de la résistance (Marché central, Rapide Casa-Alger...) dont il est le maître d'œuvre. Ses qualités de leader poussent l'OS à l'envoyer à Tétouan pour préparer le terrain à la création de l'Armée de libération nationale. Il décline cette offre. Le 18 juin 1954, la police débarque chez lui pour l'arrêter. Au lieu de se livrer, il choisit de se suicider en avalant du cyanure.

Moulay Abdeslam Jebli

Originaire de Marrakech, Moulay Abdeslam Jebli a joué un rôle-clé dans la lutte armée. Il est, en 1952, aux côtés de Fqih Basri, le mentor du réseau El Fetouaki à Marrakech. Il pilote, avec le concours d'un certain Mohamed Bouyahya, originaire de Tata, les réseaux de résistance armée au Sud. Il veille, plus tard, avec d'autres figures de l'Organisation secrète, à "sécuriser le système d'information,

BANQUE POPULAIRE
GRANDIR. ENSEMBLE.

GROUPEBCP.COM

#LA_RELANCE_ENSEMBLE

de la base au sommet". Arrêté en octobre 1954, il militera au lendemain de l'indépendance autrement. En faveur de "la résistance pour la démocratie".

Ahmed Rachidi

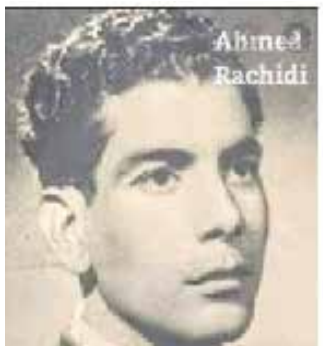

"Ne me bandez pas les yeux, laissez-moi voir le ciel bleu de mon pays", ainsi parlait Ahmed Rachidi, le 4 janvier 1954, face au peloton d'exécution. Titulaire d'un CEP et maîtrisant bien la langue française, cet illustre dirigeant de l'organisation La Main Noire a tué le moqaddem Mohamed Ben Larbi pour, dit-il, devant le tribunal qui le jugeait, "donner un exemple aux autres traîtres". Le 5 octobre 1953, son compagnon de cellule Mekki est arrêté à la mosquée Chleuh dans l'ancienne médina de Casablanca. Sa cache d'armes, logée sous la scène du cinéma Rio, est alors découverte et Rachidi sera démasqué et arrêté.

Abdellah Chefchaouni

À Fès, la résistance ne dépasse pas le domaine de la militance politique. Sous l'impulsion de Zerktouni, plusieurs tentatives sont menées pour passer à l'action armée. Finalement, le cordonnier Abdellah Chefchaouni se montre plus entreprenant . Principale action armée à l'actif de son groupe, l'attentat contre le pacha Baghdadi à Bab Ftouh, le 1er mai 1954. Le collabo fassi s'en est tiré avec des blessures. Chefchaouni envisageait de jeter une bombe au milieu du cortège de Guillaume, mais il se ravisa à la dernière minute. Arrêté le 23 mars 1955, son avocat traduit ainsi sa pensée : "Je ne suis pas un criminel mais un homme libre qui défend sa patrie, sa religion et son sultan". Il est exécuté le 2 août 1955. Fès perd alors un grand héros.

Rahal Meskini

Cet originaire de la tribu de Beni Meskine adhère au parti de l'Istiqlal à Kénitra en 1947, à l'âge de 21 ans. Il quitte la ville en 1952 pour s'installer à Casablanca. Là, il intègre l'Organisation secrète et chapeaute la zone de M'dakra, autour de la ville. Revolver à la main, il est réputé impitoyable, autant avec les colons qu'avec les féodalités locales. En 1954, il est arrêté mais arrive, au bout de quarante jours de torture, à prendre la fuite. Il tombe le 17 décembre 1956 sous les balles de militants du Croissant noir. Une autre victime des déchirements postindépendance. ●

Les oubliées de la résistance

Elles ont pour noms Aïcha Bent Abi Ziane, Mamat Al Farkhania, Aïcha Al Ouarghalia, Haddhoum Bent Al Hassan, Itto Ou Hammou Zayani, Aïcha Al Amrania, Daouya Al Kahli, les femmes d'Ait Atta, ou encore les Zemmouriyates. Ces femmes, que l'histoire officielle et la mémoire collective n'ont pas curieusement retenu, ont pourtant contribué de façon remarquable la résistance contre l'occupant.
La chercheuse Assia Benadada, a rendu un immense hommage à ces braves dames méconnues dans un long article intitulé « Les femmes dans le mouvement nationaliste marocain» documenté publié en 1999 dans la revue Clio. Plus qu'un témoignage, un acte de réhabilitation de ces oubliées du combat pour l'indépendance du Royaume. ●

Quand Lyautey faisait la différence entre le Maroc et l'Algérie...

Figure emblématique de l'histoire coloniale française, et particulièrement du protectorat dont il a été le "proconsul", Hubert Lyautey s'est efforcé, dans "l'empire fortuné", de donner corps à la notion de protectorat à la française. Dans son discours à la chambre de commerce de Lyon du 29 février 1916 que nous reproduisons*, il oppose la forme prise par la domination française au Maroc à celle appliquée dans l'Algérie voisine.

Discours de Lyautey à la chambre de commerce de Lyon, 29 février 1916 (....) Permettez-moi maintenant, cher monsieur Birot, de retenir l'attention sur une de vos paroles. Parlant de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, vous avez dit: "Nos trois colonies". Or, rien ne serait plus inexact et plus périlleux que de faire de notre Afrique du Nord une image aussi simplifiée, et de considérer la Tunisie, l'Algérie et le Maroc sous le même aspect. Alors que nous sommes en Algérie depuis plus de quatre vingt ans, en Tunisie depuis trente-cinq ans, nous n'avons pris pied au Maroc qu'il y a huit ans, et notre protectorat y date de moins de quatre ans. L'œuvre qu'y réalisait le général d'Amade en 1908, c'est celle qui s'accomplissait en Algérie entre 1830 et 1832. Et puis, si l'Algérie est bien une "colonie", le Maroc est un "protectorat", et ce n'est pas là seulement question d'étiquette. Alors que nous nous sommes trouvés en Algérie en face d'une véritable poussière, d'un état de choses inorganique, où seul le pouvoir constitué était celui du dey turc effondré dès notre venue, au Maroc, au contraire, nous nous sommes trouvés en face d'un empire historique et indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à toute servitude, qui jusqu'à ces dernières années, faisait encore figure d'État constitué, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, sa représentation à l'étranger, ses organismes sociaux dont la plupart subsistent toujours, malgré la défaillance récente du pouvoir central. Songez qu'il existe encore au Maroc nombre de personnages qui, jusqu'il y a six ans, furent ambassadeurs du Maroc indépendant à Pétersbourg, à Londres, à Berlin, à Madrid, à Paris, accompagnés de secrétaires et d'attachés, hommes d'une culture générale, qui ont traité d'égal à égal avec les hommes d'état européens, qui ont le sens et le goût des choses politiques: rien de similaires en Algérie ou en Tunisie. A côté de cet état-major politique, il existe également un état-major religieux qui n'est pas négligeable. Le ministre de la justice actuel du sultan a professé pendant des années à l'université d'El-Azar au Caire, à Stamboul, à Brousse, à Damas, est en correspondance avec les oulémas jusqu'aux Indes, et n'est pas le seul qui soit en relations avec l'élite islamique d'Orient. Il existe enfin une équipe économique de premier ordre composée de gros commerçants qui ont des maisons à Manchester, à Hambourg, à Marseille, qui y sont généralement allés eux-mêmes. Nous nous trouvons donc là en présence d'une élite politique, religieuse et économique qu'il serait insensé d'ignorer, de méconnaître et de ne pas utiliser car, associée étroitement à l'oeuvre que nous avons à réalise au Maroc, elle peut et doit l'aider puissamment. Ajoutez - et tous ceux d'entre vous qui sont allées au Maroc le savent bien - qu'il y a là une race industrieuse, laborieuse, intelligente, ouverte au progrès, dont on tirera le plus large parti à condition de respecter scrupuleusement ce qu'elle veut voir respecter. (...) A nul pays ne convenait donc mieux le régime du protectorat, régime non pas transitoire mais définitif, qui a comme caractéristique essentielle l'association et la coopération étroite de la race protectrice dans le respect mutuel, dans la sauvegarde scrupuleuse des institutions traditionnelles. (...) Oh ! Félicitons-nous que ce soit la conception du protectorat qui ait prévalu au Maroc et maintenons-l'y précieusement. (...) ●

****H. Lyautey, Paroles d'action, présenté par J.L. Miège, édition de la Porte, 1995***

Il était une fois l'économie marocaine...

Extraits d'une longue analyse de la politique économique du pays adoptée après l'indépendance. Cet article signé par deux grands économistes de l'époque brosse un tableau de la situation des principaux secteurs.

Abdel Aziz Belal *
Abdeljalil Agourram**

L'indépendance du Maroc fut proclamée officiellement en mars 1956. Au lendemain de cette indépendance, les problèmes économiques apparurent dans toute leur acuité avec notamment une chute importante des investissements, la fuite des capitaux, l'accélération de l'exode rural, et l'aggravation du chômage. En fait, le principal problème qui se posait était celui d'une reconversion profonde des structures économiques qui avaient été façonnées par plus de 40 ans de régime colonial, et la création des conditions sociales, politiques et culturelles d'un véritable décollage économique. D'une économie coloniale, aux structures dépendantes et archaïques, il fallait faire une économie nationale, qui crée par elle-même des forces et des mécanismes internes d'accumulation du capital et de progrès. A partir des années 1960, trois plans furent successivement mis en œuvre : le Plan quinquennal (1960-1964), le Plan triennal (1965-1967) et le Plan quinquennal (1968-1972). Ces plans n'ont pas permis de surmonter la persistance d'une très faible croissance de la production globale, l'aggravation du chômage, un taux d'épargne et d'investissement très insuffisant, et les difficultés que cause une balance des paiements très vulnérable (…).

Après 1956, le volume de l'investissement global avait décru dans des proportions considérables, ou plus exactement la baisse des investissements qui avait commencé à se manifester dès l'année 1953 de façon relativement modéré, s'accentua brusquement (…).

Un rapport officiel sur la situation économique en 1961 constatait : « les amortissements du matériel existant au Maroc en 1960 nécessitant une dépense de 216 milliards de francs pendant le quinquennat soit 43 milliards environ par an, les investissements bruts en outillage réalisés en 1961 n'ont donc pas couvert les amortissements; s'il y a eu des investissements nets dans certains secteurs, d'autres secteurs n'ont pas renouvelé leur matériel ancien.

Pratiquement tous les secteurs économiques furent touchés par cette chute : c'est ainsi que l'indice de l'investissement en matériel et outillage est tombé de 100 en 1952 à 57 en 1960; celui du bâtiment pour les mêmes années de 100 à 45 et celui des travaux publics de 100 à 70. Les investissements du secteur privé avaient décru fortement à partir de 1952 ; en 1959, ils représentaient, environ, la moitié seulement du volume de l'année 1952. Or ces investissements alimentent principalement les secteurs productifs de l'économie. Parallèlement s'opérait une importante réduction de la proportion d'étrangers vivant au Maroc (…).

Les conséquences de la chute de l'investissement furent principalement de deux ordres : d'un côté, la quasi-stagnation ou la croissance très lente de la production intérieure brute, et la baisse de la production et de la consommation par tête ; d'un autre côté, la baisse du niveau de l'emploi et l'aggravation du problème du chômage et du sous-emploi (…)

La quasi-stagnation de l'ensemble recouvrait cependant des évolutions divergentes des composantes de la production intérieure brute de 1953 à 1960 : à côté d'une croissance sensible de la production minière, la production des industries de transformation et de l'artisanat enregistrait une croissance lente, tandis que l'activité du bâtiment et des travaux publics subissait une chute importante et ne se relevait que très lentement après 1958 ; quant aux oscillations de la production agricole et de l'activité commerciale dues aux aléas climatiques, elles contrastaient avec la croissance lente, mais soutenue de l'activité des transports et des services (…).

Le développement des activités administratives (qui atteignent actuellement un palier), la marocanisation de certains secteurs économiques, l'institution de la « Promotion nationale » (chantiers de lutte contre le sous-emploi rural), n'ont nullement empêché une extension du chômage partiel ou total. Actuellement, il faudrait créer 150000 nouveaux emplois par an.

Le Plan quinquennal (1968-1972) escompte que les emplois agricoles, actuellement de plus de 70 % du total, progresseront de moins de 2 % par an; dans l'industrie, les mines et l'artisanat (actuellement 11 % du total), l'augmentation ne serait que de 1 %; dans les autres secteurs (transports, commerce, services, administration), la progression de l'emploi serait de 4,5%. Dans l'ensemble, le nombre des travailleurs augmentera de 3 %, alors que les offres d'emploi ne s'accroîtraient que de 2 %. (…)

L'évolution économique, dont les grands traits ont été précédemment analysés, est la résultante d'une politique économique de l'État et de l'impact de celle-ci sur les structures et les comportements. Officiellement, de 1956 à 1960-1961, cette politique économique a été « dirigiste », et depuis, elle se veut « libérale ». Dans les faits, la séparation n'est pas aussi nette. Car si l'orientation vers un certain capitalisme d'État était assez nettement affirmée jusqu'en 1960-1961, les années postérieures ont vu s'accroître la responsabilité de l'État et des organismes publics dans l'investissement global, au point que la part du secteur public est maintenant largement majoritaire. Cependant, la «philosophie » qui sous-tend cette intervention est animée essentiellement par le désir de contribuer à l'extension et à l'expansion du capitalisme privé autochtone et étranger. Cette politique s'est exprimée jusqu'ici à travers la mise en œuvre de trois « plans » successifs: le Plan quinquennal (1960-1964), le Plan triennal (1965-1967) et le Plan quinquennal (1968-1972). Pour les années 1958-1959 (…).

Devant la crise grave engendrée par la chute de l'investissement durant les premières années de l'indépendance, le Plan quinquennal (1960-1964) et le Plan triennal (1965-1967) prévoyaient une forte augmentation de la formation brute de capital fixe: 22 % par an de 1960 à 1965 et 16 % par an pour la période (1964-1968) (5). Avec la réalisation de tels objectifs, la situation à la fin du Plan triennal aurait pu paraître relativement favorable, car la part de la production intérieure brute consacrée à l'investissement aurait été de 23% en 1965 et de 21 % en 1968 (…)

Spéculation

On ne saurait attendre d'un taux d'investissement brut de 13 % une augmentation sensible de la production ; si l'on tient compte de l'amortissement ainsi que des investissements dans la construction et de ceux à faible rendement, l'investissement net restant ne représente qu'une très faible part de la production intérieure brute : de l'ordre de 2 à 3%. Un tel niveau d'investissement est manifestement insuffisant pour permettre une augmentation de la production globale de 3% par an, qui serait nécessaire pour « maintenir » le niveau de vie. Par divers moyens, l'État s'est efforcé d'encourager les investissements privés, autochtones et étrangers, dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme.

Les aides et encouragements sont prévus par des textes législatifs tels que le Code des investissements industriels (1961) maintenant étendu au secteur touristique, et le Code des investissements agricoles (1969). Il reste que, malgré tout cet arsenal de mesures favorables à l'investissement privé, celui-ci demeure faible, et une grande proportion de capitaux continue d'être drainée par le rachat de terres de la colonisation privée, une spéculation immobilière intense, le commerce, et des placements à l'extérieur du Maroc. L'État a été amené à étendre sa participation au financement des investissements, spécialement dans l'agriculture et l'équipement touristique. Quant au développement industriel, il est considéré comme un objectif qui prend rang après le développement de l'agriculture et du tourisme.

La politique d'investissement dans l'agriculture (…) a été marquée par une intervention importante des investissements de l'État, la création et la refonte d'organismes d'intervention, ainsi que l'application de la politique dite de « Promotion nationale » tendant à l'utilisation du sous-emploi rural pour l'aménagement de sols et dans des travaux d'infrastructure.

Les prévisions d'investissement public du Plan (1960-1964) dans l'agriculture furent réalisées et même quelque peu dépassées : 864 millions de dirhams de crédits ouverts pour des prévisions d'un montant de 788 millions. Cet effort d'équipement n'a pas permis cependant d'atteindre l'objectif fixé en 1960, d'accroissement annuel de la production agricole de 3,5 % et ce, malgré la création en 1960 de l'Office national des irrigations et de cinq grands périmètres d'intervention (Basse Moulouya, Gharb, Haouz, Tadla, Abda - Plan triennal (1965-1967 (…)

Outre la division classique entre secteur «moderne » et secteur « traditionnel », l'agriculture marocaine présente une complexité particulière dans la structure de son secteur « traditionnel », qui est loin d'être homogène. Il faut distinguer d'une part, des moyens ou gros propriétaires qui possèdent des superficies pouvant être exploitées de façon rentable, et d'autre part une multitude de petits possédants (dont la superficie est inférieure à 4 hectares) ou d'associés sur de très petites surfaces provenant chaque année de propriétaires différents, et qui constituent la masse des « micro-agriculteurs ». Environ 85 % des exploitations agricoles relèvent de cette catégorie. L'échec de certains projets spécifiques (comme l'opération « labour », par exemple), et le fait que la mise en valeur agricole n'a pas toujours suivi la cadence de l'équipement dans les périmètres irrigués. En fait, il s'agit de tout le problème de l'inefficacité relative de l'intervention de l'État dans le secteur «traditionnel» de l'agriculture (…) ●

Avril-mai 1970.

****Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.***

***** Maître de Conférences à la Faculté d es sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.***

A l'occasion du
66ème anniversaire de l'Indépendance,
la Société Nationale des Autoroutes du Maroc
a l'insigne honneur de présenter au Souverain
ses vœux les plus déférents de bonheur
et de longue vie.

Ses vœux s'adressent également
à S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à S.A.R. le Prince Moulay Rachid
et à toute la Famille Royale.
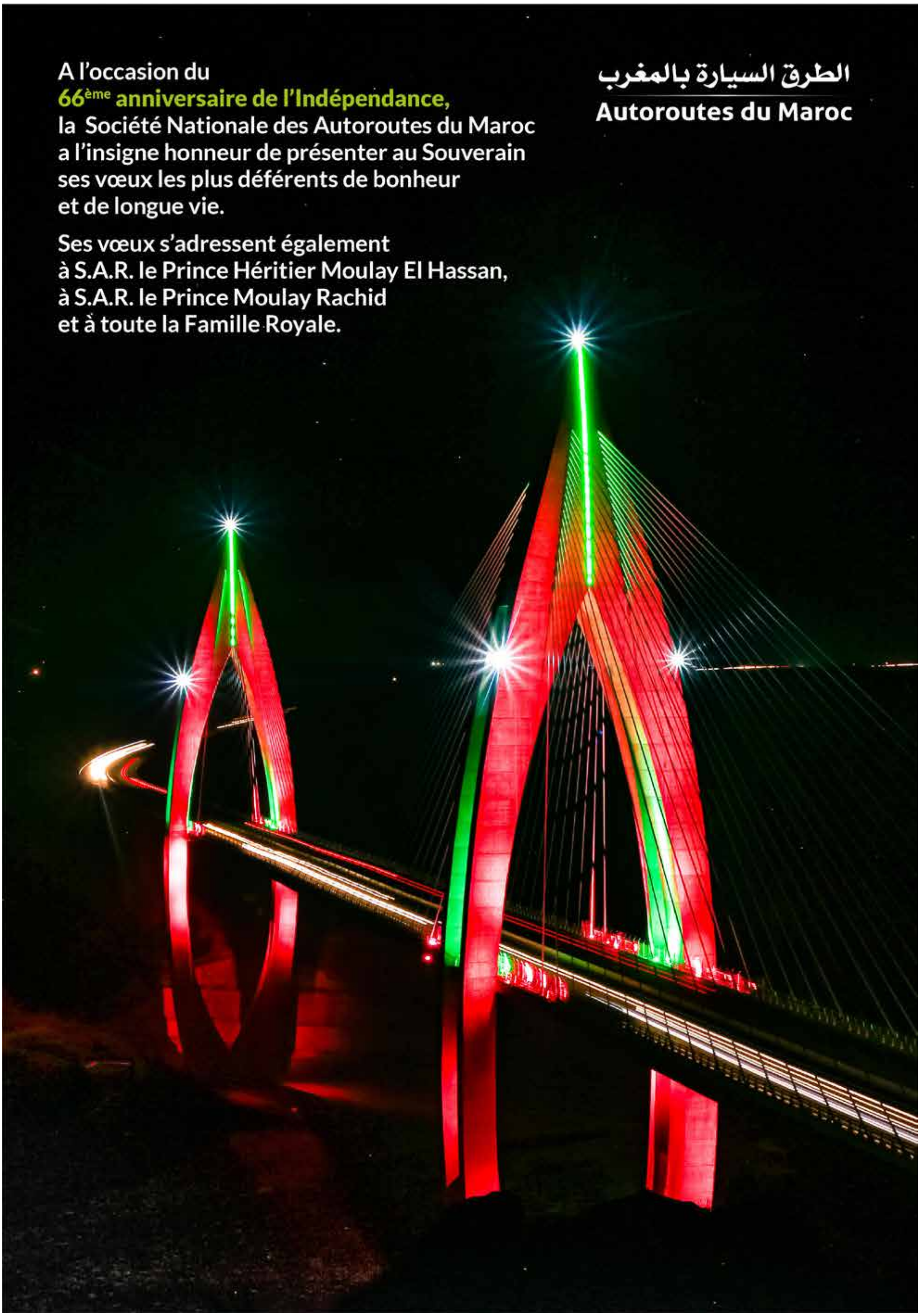
الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc